

Demande d'offres à commandes (DOC)_Modification no 3

La modification no 3 est émise afin de publier les questions reçues et les réponses y correspondant, comme suit :

1) Questions et réponses

No	Questions	Réponses
1	Pourriez-vous indiquer le volume annuel attendu pour ce contrat?	Le Canada estime le volume annuel comme étant de 300 000 mots pour la période contractuelle initiale de trois ans.
2	Au niveau de la qualification des traducteurs, il est demandé au moins un baccalauréat en traduction d'une université canadienne reconnue : est-il possible de proposer aussi des traducteurs disposant d'un diplôme équivalent étranger en fournissant l'évaluation comparative des études fournies par le gouvernement?	Le Canada a revu ses exigences et elles restent les mêmes à ce.
3	À l'annexe D, critère O5, il est indiqué : • Pour chacune des quatre ressources nommées qu'il propose, l'Offrant doit fournir une traduction vers le français distincte du Document no 1 et une traduction vers l'anglais distincte du document no 2. La traduction vers le français du Document no 1 doit être réalisée par chacune des 4 ressources proposées au minimum traduisant vers le français alors que la traduction vers l'anglais du document no 2 doit être réalisée par la (1) ressource proposée au minimum traduisant vers l'anglais : pouvez-vous confirmer ma compréhension de votre énoncé?	Vous avez raison, les exigences énoncées dans l'annexe D pour le critère O5 ont été modifiées au moyen de la Modification no 1 apportée à la DOC. Une condition que doivent obligatoirement remplir les offres est de satisfaire aux exigences énoncées au critère O5.
4	Comme l'Office des transports du Canada est un organisme gouvernemental, nous suivrions normalement les recommandations du Bureau de la traduction concernant la rédaction épiciène. Toutefois, nous remarquons que, sur votre site Web, on utilise « tous les Canadiens » plutôt que « toutes les Canadiennes et tous les Canadiens ». De quelle stratégie favorisez-vous l'emploi?	L'Office des transports du Canada favorise l'emploi d'un langage simple dans la plupart de ses documents à des fins de lisibilité. Toutefois, comme les deux phrases que vous proposez sont correctes, aucun point ne serait déduit pour avoir utilisé l'une ou l'autre, à condition d'avoir été uniforme tout au long du document par rapport à la stratégie choisie.
5	Même si nous sommes conscients de la condition d'achat générale selon laquelle la responsabilité des coûts cotés par un soumissionnaire lui incombe, nous demandons, afin d'attirer de nouveau les soumissionnaires initiaux et d'assurer l'équité par rapport aux coûts des nouveaux soumissionnaires, que l'Office utilise les mêmes documents de test plutôt que ceux utilisés dans cette version du DOC.	Tous les Offrants doivent répondre à la Demande d'offres à commandes no H61002000/B dans son ensemble. Les Offres qui ne satisfont pas aux exigences de la Sollicitation pourraient être déclarées non recevables et être rejetées.
6	Sinon, l'Office peut-il expliquer pour quelle raison les documents à traduire initialement ont été remplacés par d'autres dans cette DOC.	Les documents à traduire ont été remplacés dans le but de mieux répondre à l'ensemble des exigences du Canada.
7	Si on ne peut pas se servir des documents initiaux, une autre solution consisterait à ce que l'Office évalue les nouvelles	Le Canada évaluera seulement les Offres fournies en réponse à la sollicitation no H61002000/B. Les

	versions ou les anciennes versions des traductions, telles que le soumissionnaire les avaient été soumises.	Offres qui ne satisfont pas aux exigences de la Sollicitation pourraient être déclarées non recevables et être rejetées.
8	L'une de nos équipes se trouve en Inde, ce qui nous permet d'offrir une capacité de service en 24 heures. Avons-nous le droit d'utiliser les services de traducteurs non Canadiens pour cette soumission?	Le Canada n'a aucune exigence liée au service en 24 heures. Tous les traducteurs nommés doivent satisfaire aux exigences de sécurité énoncées dans la DOC.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES.